

Arros



BULLETIN MUNICIPAL D'ARROS DE NAY



N° 2 - Mai 2015



LE MOT DU MAIRE

Communiquer, échanger, dialoguer, se tenir au courant est un acte essentiel pour toute communauté. Aussi, toute l'équipe est heureuse de vous remettre ce deuxième numéro de notre bulletin municipal. Tous les 6 mois, en mai et novembre nous vous livrerons quelques informations ou temps forts ou renseignements pratiques sur la vie de notre village. Dans le même esprit, prochainement, puisque la commission communication travaille activement sur le projet, vous découvrirez le nouveau site internet de votre commune !

Au cours de l'exercice 2014, nous avons veillé à gérer au plus serré nos finances et nous avons travaillé sur l'équilibre des comptes. Notre objectif, est dans un premier temps de remettre en ligne notre budget avec l'aide du Comptable Général, et sortir notre village de son classement de commune « surendettée ». Puis dans un deuxième temps à compter de l'année 2015, nous allons travailler à la réhabilitation de l'existant pour conserver et optimiser les structures déjà en place. Il faut aussi prendre en considération les fortes baisses de l'Etat sur nos dotations communales.

Une fois ces missions accomplies, nous envisagerons alors les extensions ou développements contrôlés et décidés dans la concertation générale.

Plus que jamais, l'essor agricole, économique et démographique permettent le maintien et l'épanouissement de nos zones rurales. Il faut donc veiller à stimuler les organismes qui ont la charge de leurs développements. Pour nous, le développement de notre population est rendu difficile par un PLU qui pose de nombreuses difficultés liées de plus à des finances très serrées. La commission en charge a récemment proposé que soient apportées des modifications permettant, à moindre frais et avant les modifications obligatoires, de gommer les grosses difficultés ou incohérences constatées par toutes les personnes concernées par un projet. Nous allons apporter ces modifications, avec le concours de tous et une large information, pour que les personnes qui se sentiront concernées puissent s'impliquer et réussir ensemble les meilleures corrections possibles.

D'autres nombreux temps forts vont rythmer nos mois qui arrivent, nos fêtes et manifestations habituelles certes, mais aussi, pour notre prochaine rentrée scolaire un accueil renforcé pour nos enfants de sorte à aider au mieux les parents dans la gestion de ces nouveaux rythmes scolaires.

Je voudrais pour finir, vous dire que construire et réussir notre vie en communauté, passe par l'effort et la volonté de tous. Nous avons vraiment besoin de votre aide pour y parvenir. Pour tous ceux qui voudront venir échanger, vous serez toujours les bienvenus.

A très bientôt

Gérard d'Arros
Maire d'ARROS-DE-NAY.

Ouverture au public :

Horaires de la Mairie :

Lundi 10h00 à 12h00
Mardi, jeudi et vendredi : 15h00 à 17h00
Mercredi : 15h00 à 19h00

Horaires de la Bibliothèque :

Mardi : 16h30 – 18h00
Mercredi : 15h30-18h30
Samedi : 10h00-11h00

En dehors de ces horaires, vous pouvez adresser
un e-mail à mairie.arros@wanadoo.fr

Site Internet de la Communauté des Communes du Pays de Nay : www.paysdenay.fr



État Civil

Naissances :

Sacha MATHIEU
Louis GARCIA

le 17 octobre 2014
le 21 octobre 2014

Décès :

PEE Pierrette épouse ZATTA	31 octobre 2014
MONTAMAT Marcel	12 janvier 2015
BERIT-DEBAT Paul	13 janvier 2015
MINVIELLE Germaine	19 janvier 2015
COADEBEZ Robert	22 février 2015
BRIEULE Francis	20 mars 2015
LABARRERE Liliane	21 mars 2015

Les brèves :

Transports scolaires

L'inscription est obligatoire chaque année pour les collégiens qui souhaitent bénéficier du transport scolaire organisé par le Conseil Général.

Elle doit être réalisée début juillet sur le site du Conseil Général : <http://www.transports64.fr/Scolaires>

Pensez-y.

Site Internet :

La Commission Communication de la commune d'Arros-de-Nay travaille actuellement sur la création du site Internet de Arros-de-Nay. Ce site permettra aux habitants d'être informés de l'actualité du village et de pouvoir s'y référer pour toute question relative aux associations, à la vie municipale, à l'histoire du village, à des démarches administratives. Ce site permettra également de renseigner les personnes souhaitant connaître notre village.

L'adresse sera : www.arrosdenay.fr

Permanence de l'AMAP :

Vous vous êtes peut-être posé la question : quel est ce rendez-vous tous les mercredi de 18h30 à 19h00 sous les halles d'Arros? Et bien c'est l'AMAP de Nay-Ouest (voir bulletin municipal de novembre dernier) qui a déplacé sa permanence depuis le 1er avril dernier.

La livraison des paniers et colis a lieu à présent toutes les semaines à ces horaires sous la halle d'Arros-de-Nay. Si vous souhaitez acheter légumes, volailles, œufs, veau, agneau, fromage, pêche ou miel à des producteurs locaux qui pratiquent une agriculture biologique et raisonnée, rejoignez l'association.

Pour plus de renseignements, venez directement lors d'une distribution ou contacter l'association à amapnayouest@gmail.com

La bibliothèque :

La bibliothèque d'Arros-de-Nay fait partie du réseau des bibliothèques du Pays de Nay avec les bibliothèques d'Asson, Bordes, Coarraze, Lagos, Mirepeix, et Nay. Ce réseau organise régulièrement différentes manifestations à destinations des tous petits, petits, adolescents mais également des adultes.

Pour ce printemps allez consulter le programme sous
http://bibliotheque.le64.fr/sites/default/files/medias/paysdenayplaq_avril2015.pdf

Le CCAS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), comme son nom l'indique, est une commission qui intervient dans les actions et activités sociales de la commune d'Arros-de-Nay.

Le CCAS assure différentes missions de prévention et de soutien directement destinées à la population. Il est à l'écoute des difficultés que peut rencontrer une personne ou une famille.

Le CCAS peut orienter les personnes vers des organismes plus adaptés à leurs difficultés. Il n'intervient que sur la commune, et dispose d'un budget qui lui est propre.

A la tête du CCAS, on trouve le maire de la commune, Gérard d'Arros, qui le préside de plein droit.

Il est ensuite composé de 4 élus :

Corinne BERENGUEL - Laurence DARRICAU - Adeline MRUGALSKI - Patrick MIDOT

et de 4 membres nommés :

Anne FIOL - Marie-Thérèse GLEYZE - Alexandrine JOANICOT - Marinette PROCESSE

Par ailleurs, le CCAS d'Arros a un rôle d'animation et de cohésion sociale.

A ce titre, il a été à l'initiative de trois manifestations cet automne et cet hiver à Arros :

Le 15 octobre dernier, dans le cadre de la Semaine Bleue, le CCAS d'Arros-de-Nay a organisé avec le Pôle Autonomie Est Béarn et le Conseil Général une conférence-débat sur le thème « Vieillir et alors ? ». Parmi les quelques 35 participants, les Arroisiens étaient en majorité. Ils ont apprécié de débattre sur le thème proposé mais cette rencontre a également été l'occasion d'échanger et de partager leurs expériences et leurs difficultés. L'après-midi s'est terminé par un chaleureux goûter.



Traditionnellement, le dernier week-end de novembre a lieu dans toute la France la collecte nationale de la Banque alimentaire. Les membres du CCAS d'Arros se sont mobilisés pour encourager les dons. Cette année encore les Arroisiens se sont montrés très généreux : 370 kg de denrées ont été collectées à la supérette Utile et à la Mairie en 3 jours. Cela représente environ 100 kg de plus que l'année précédente. L'intégralité des produits collectés sera redistribuée dans le Béarn.

Le CCAS d'Arros-de-Nay remercie tous les participants à cette collecte et leur donne rendez-vous en novembre prochain.

Enfin, le 11 janvier, le CCAS en partenariat avec le Conseil Municipal a invité toutes les Arroisiennes et tous les Arroisiens de plus de 61 ans au traditionnel Repas des aînés. Gérard d'Arros a présenté les vœux de la municipalité, puis l'apéritif et le repas préparé par le restaurant les « Deux Palmiers » de Nay, ont été servis. La fin du repas a été agrémentée par quelques chansons. Ce fut l'occasion pour les 110 convives de commencer l'année dans la bonne humeur.



Voirie

Vous trouverez ci-après un point d'avancement concernant la voirie communale des 4 points détaillés dans le précédent bulletin municipal :

Point 1 :

Chemins moulin de Pierrette, Moundaut-Larrieu, Arrécots : la consultation de 3 entreprises a été faite. La mieux-disante a été désignée en conseil municipal du 14 Avril 2015.

LES TRAVAUX DEMARRERONT DES QUE LES PROPRIETAIRES RIVERAINS AURONT SUPPRIME LES ARBRES EN SURPLOMB comme cela leur a été demandé individuellement en Janvier 2015 : nous faisons donc appel à leur civisme pour agir désormais sans plus tarder.

Point 2 :

Réfection Chemin du Château d'Eau : elle est terminée. A notre demande la Communauté des Communes Pays de Nay a réalisé cette réfection à ses frais exclusifs, comme le prévoit la convention signée en 1996.

Point 3 :

Oublis de marquage au sol par le Conseil Général sur 4 sites : le Conseil Général est intervenu, ces oublis ont été comblés.

Point 4 :

Dégénération de certaines autres portions de voie communale : Chemin des Carrières, chemin Bourda etc ... : suite aux intempéries de cet hiver, une seconde tranche de travaux est prévue avant l'hiver. Courant mai, un état des lieux précis sera réalisé par la commission voirie.

Nous vous rappelons ici que vous pouvez nous signaler toute remarque, proposition ou doléance sur le cahier qui est à la Mairie.

ARROS DE NAY :
Vente de BOIS DE CHAUFFAGE en un lot.

L' ONF MET EN VENTE SUR NOTRE COMMUNE

(parcelle 11 R secteur haut du bois de Bié – facilement accessible par chemin communal)
un lot d'environ 92 m³ (soit environ 125 stères) sur pied dont 21 m³ de chêne / 37 m³ de hêtre / 22 m³ de châtaignier / 12 m³ de divers).

Pour tout renseignement ou pour faire une offre de prix,
contactez Mr FURLAN (ONF) au 06 28 02 52 79 (ou la mairie).

LES FINANCES COMMUNALES

A la suite de l'état des lieux réalisé sur l'encours de notre dette, il s'avérait indispensable de ne plus alourdir cette dernière par de nouveaux emprunts.

Pour rappel, à fin mars 2015, il nous reste à rembourser un capital de : 1 280 000 €, soit l'équivalent de 1 600 € par habitant, l'essentiel des annuités des prêts courant jusqu'à l'année 2030.

Ces prêts sont répartis de la manière suivante :

Photovoltaïque :	512 000 €
Commerces :	311 000 €
Travaux de la Roundade :	240 000 €
Prêt pour achat terrain (projet senior non réalisé) :	114 000 €
Infrastuctures + Réseau public Eclairage :	50 000 €
Enfin, emprunt court terme 2013 (Avance Trésorerie) :	56 000 € (à rembourser en août 2015).

Notre objectif est de pouvoir ramener notre taux d'endettement dans la moyenne nationale des communes similaires avec un montant réduit de moitié.

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 :

		DEPENSES	RECETTES
RESULTAT COMPTE 205	FONCTIONNEMENT	437 988	475 069
	INVESTISSEMENT	160 204	352 896
	TOTAL	598 192	827 965
RESULTAT COMPTE 207 COMMERCES	FONCTIONNEMENT	9 410	28 630
	INVESTISSEMENT	314 744	322 165
	TOTAL	324 154	350 795
RESULTAT COMPTE 209 PHOTOVOLTAÏQUE	FONCTIONNEMENT	62 368	117 772
	INVESTISSEMENT	34 204	38 520
	TOTAL	96 572	156 292
RESULTAT GLOBAL	FONCTIONNEMENT	509 766	621 471
	INVESTISSEMENT	509 152	713 581
	TOTAL	1 018 918	1 335 052

Il faut considérer dans cet excédent de recettes, qu'une partie provient du prêt souscrit pour le terrain (projet Senior non utilisé) en investissement et du prêt d'avance de trésorerie sur le fonctionnement (à finir de rembourser cette année, lesquels représentent un surplus de 170 000 €.

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2015 :

		DEPENSES	RECETTES
BUDGET COMPTE 205	FONCTIONNEMENT	550 712	550 712
	INVESTISSEMENT	307 363	307 363
	TOTAL	858 075	858 075
BUDGET COMPTE 207 COMMERCES	FONCTIONNEMENT	42 050	42 050
	INVESTISSEMENT	46 746	46 746
	TOTAL	88 796	88 796
BUDGET COMPTE 209 PHOTOVOLTAÏQUE	FONCTIONNEMENT	128 207	128 207
	INVESTISSEMENT	36 746	36 746
	TOTAL	164 953	164 953
BUDGET GLOBAL	FONCTIONNEMENT	720 969	720 969
	INVESTISSEMENT	390 855	390 855
	TOTAL	1 111 824	1 111 824

Dans les grandes lignes, nous allons consacrer un peu plus au fonctionnement avec la mise en place étendue des activités péri-scolaires et plus à l'investissement sur nos infrastructures existantes (bâtiments et routes...). Pour les recettes, il faudra compter avec la baisse amorcée de la dotation de l'état, mais l'apport aussi sur les activités péri scolaires. Notre objectif étant de pouvoir à nouveau reporter un excédent net de 140 K€ en 2015.



PEDT

Un projet éducatif ambitieux pour nos enfants...

L'élaboration d'un projet éducatif territorial pour notre commune est le résultat d'un travail de concertation associant les enseignants, les parents d'élèves, les représentants du milieu associatif et les élus de notre village. La volonté de tous ces acteurs est de définir, à partir d'un diagnostic local partagé, une politique éducative territoriale qui comprend de grandes priorités en matière d'éducation scolaire, périscolaire et extrascolaire. Ce dispositif doit ainsi permettre d'organiser un parcours éducatif pour l'ensemble des enfants et jeunes scolarisés sur un territoire en articulant de manière cohérente le temps scolaire et le temps périscolaire.

Depuis le mois de septembre 2014, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les activités périscolaires se déroulent à l'école et à la bibliothèque après la classe le lundi, jeudi et vendredi sur une durée de 3 heures. Les activités suivantes sont ainsi proposées : Jeux de ballon – Danse contemporaine – Atelier artistique – Activités manuelles – Atelier informatique (premier trimestre) – Chorale – Ludothèque – Atelier lecture – Atelier écriture - Atelier initiation à l'espagnol (deuxième et troisième trimestre).

Les activités périscolaires sont encadrées aujourd'hui par des intervenants extérieurs issus du milieu associatif, des bénévoles qui interviennent à la bibliothèque, certains employés communaux et par deux enseignantes de l'école. En tout 15 ateliers fonctionnent ainsi sur la semaine (5 ateliers par soir). Une enquête menée au mois de mars auprès des parents montre une grande satisfaction pour l'organisation et la nature des activités ainsi mises en place.

Avec la volonté de compléter cette offre, nous désirons maintenant la création d'une structure de type centre de loisirs sans hébergement (CLSH) dont le fonctionnement se situerait également à l'école qui dispose des conditions matérielles afin de proposer, avec les mêmes exigences d'encadrement, un panel d'activités éducatives, artistiques, manuelles et sportives.

L'ouverture du CLSH permettrait de compléter l'offre actuelle en proposant des activités périscolaires le mercredi après la classe c'est-à-dire à partir de 11h40 et jusqu'à 18h30 (le service de restauration scolaire sera assuré). Il s'adressera en priorité aux enfants de l'école.

Si la situation financière de la commune le permet, on pourra encore compléter cette offre par des activités extrascolaires certaines périodes de vacances scolaires.

Une récente enquête réalisée auprès des seuls parents d'élèves de l'école montre un réel intérêt pour ce type de structure d'accueil. On peut ainsi prévoir de fixer à 40 enfants la capacité d'accueil du centre de loisirs.

Les enjeux d'un tel projet :

• Des enjeux éducatifs

Le projet éducatif territorial doit favoriser l'épanouissement et le développement personnel de l'enfant et enrichir son parcours éducatif. Il doit respecter le rythme de chaque enfant. Il prend en compte les objectifs éducatifs du projet d'école. Il contribue à la socialisation de chaque enfant.

• Des enjeux sociaux

Le projet éducatif territorial doit permettre au plus grand nombre d'enfants un accès à des activités culturelles, éducatives, artistiques et sportives. Il contribue à l'égalité des chances d'accès à la culture dans toutes ses dominantes.

Il apporte une réponse de service aux familles en proposant à leurs enfants un ensemble d'activités périscolaires diversifiées à un coût modéré.

• Des enjeux territoriaux

Dans un contexte rural, le projet éducatif territorial doit contribuer à rendre attractif le village en proposant et diversifiant une offre culturelle, artistique et sportive en faveur des enfants. Compte tenu des infrastructures déjà présentes telles que la crèche, l'école, la bibliothèque ce projet a toute sa pertinence.

Ce projet a été validé par le conseil municipal du 02 avril 2015. Il doit être validé par la direction départementale de la cohésion sociale et par la direction des services départementaux de l'éducation nationale. La caisse d'allocations familiales sera également associée à ce projet puisque, si les conditions sont réunies, elle accompagnera financièrement la commune. Notons également que ce projet était nécessaire afin de continuer à percevoir l'aide de l'état calculée ainsi : 50 euros par enfant et par an.

Dès que les autorisations seront accordées, une note d'information et une fiche d'inscription aux activités périscolaires seront diffusées à tous les parents de l'école.

Les APS vues par les enfants

Article rédigé par les enfants de l'école en novembre :
Cette année à l'école, il y a eu des activités péri-scolaires de 15h30 à 16h30 : atelier d'écriture, jeux de ballon, danse, chorale, percussions, jeux de société, activités manuelles, bibliothèque, informatique etc...

En novembre, dans l'atelier d'écriture, on a écrit un questionnaire pour que les autres élèves nous disent s'ils ont aimé les ateliers auxquels ils ont participé. Et ensuite, on a écrit des articles sur les ateliers qui s'étaient déroulé en septembre et octobre. Beaucoup ont aimé mais ils aimeraient choisir leurs activités.



Venir découvrir l'écriture

Pour l'atelier d'écriture, les enfants vont dans la salle informatique. L'institutrice qui nous fait faire cette activité s'appelle Madame Durand. En septembre et octobre, cela se passait le jeudi.
Les enfants ont écrit et dessiné des règles de jeux pour ne pas s'ennuyer dans la cour de récréation. Et les panneaux sont maintenant affichés dans la salle de jeux.

Découvrir l'informatique !

L'atelier d'informatique est une des activités péri-scolaires d'Arros-de-Nay. Elle est dirigée par un animateur qui s'appelle Fabrice Romevo. Elle se déroule le lundi et le vendredi et à peu près tous les enfants ont bien aimé.

Ils faisaient : des dessins et ils en imprimait. Ils se prenaient en photos et Fabrice Romevo les mettait sur les ordinateurs et ils pouvaient se mettre un chapeau...

D'autres faisaient des jeux, des coloriages en ligne, des mathématiques ou du français.

Attention percussions !

A l'école d'Arros-de-Nay, nous nous transformons en musiciens de 15h30 à 16h30 le lundi à la cantine avec Bob. Tous les enfants de l'école qui ont essayé ont adoré. Nous voudrions acheter de nouvelles percussions !

Les champions du ballon

L'activité jeux de ballon se passait le lundi dans la cour avec Jérôme et Pedro, ça se passait très bien car les animateurs étaient très gentils. On jouait au ballon prisonnier et on faisait des matchs de foot. On aimerait aller sous les halles quand il pleut et acheter des cages de foot.

Activités manuelles, la vie est belle !

En activités manuelles, le vendredi soir, Yvette, dans la cantine, il y avait 6 CE, 7CP et 2GS. Ils ont dessiné, plié, découpé et collé.

Jeux de société

Nous nous amusons comme des fous en jouant aux jeux de société le lundi, le jeudi et le vendredi dans le hall d'entrée avec Fabienne, Yvette et Geneviève.

La bibliothèque c'est trop génial !

Depuis septembre, le jeudi et le vendredi après-midi, des groupes vont à la bibliothèque qui est dans la cour de l'école. On travaille avec Pierre, Marie-Claude et Camille. On lit et on joue.

Textes écrits par : Léna, Félicie, Nino, Anaël, Mathilde, Margaux, Maylis, Ilona, Lucas, Benoit, Elodie, Camille, Thomas.



LE COIN DES ASSOCIATIONS

Du vendredi 22 au lundi 25 mai : Festiv'Arts, ça décoiffe !

« À Plumes et à Poils », voilà un thème qui ne manque pas de panache ! Fil rouge de cette 7ème édition de Festiv'Arts, il a déjà inspiré plus d'une trentaine d'artistes pour le prix du public ainsi que de nombreux scolaires et amateurs de tous poils pour Artistes en Herbe.

Ce week-end de Pentecôte, comme chaque année, plus de 50 artistes seront présents dans le village pour présenter leur travail, vendre leurs œuvres, créer sur place ou animer des ateliers gratuits pour le public.

La Tombol'Arts permettra à chacun de tenter de gagner l'œuvre de son choix pour 3€ et de nombreuses animations gratuites seront proposées : spectacles vivants sous les halles, cinéma à l'école et conférence au presbytère avec l'un des maîtres actuels de la fresque : José Alfredo Rosales de Santiago, qui vient spécialement de Lagos au Mexique pour nous parler de son art.



Cette année, le festival sera ouvert dès le vendredi soir par une projection du film Frida à la Maison Carrée de Nay et se poursuivra toute la journée du samedi avec une matinée de jeux sous les arcades de Nay animée par la Ludothèque des 2 Gaves et, nouveauté 2015, de 10h à 19h, 5 artistes de la Route de Pau « Road 64 », de Saint-Abit à Bourdettes, ouvriront leur atelier au public avec, en continu, expositions et animations artistiques.

Ensuite, dimanche de 10h à 20h et lundi de 10h à 18h, vous retrouverez dans votre village l'atmosphère unique de Festiv'Arts, ce festival jubilaire où l'art est accessible à tous.

Mais cette belle manifestation, qui reçoit chaque année plusieurs milliers de visiteurs, ne serait pas possible sans la mobilisation de plus d'une centaine de bénévoles et le soutien de dizaines de partenaires et associations. Que tous en soient chaleureusement remerciés.

**Vous pouvez encore participer à l'exposition Artistes en Herbe
en appelant Nathalie au 06 81 46 97 45
ou en téléchargeant la fiche d'inscription sur <http://festivarts.over-blog.com>**

**N'hésitez pas à rejoindre l'équipe des bénévoles
en contactant Virginie au 06 88 69 95 54 ou par mail : festivarts.contact@gmail.com**

Réservez le week-end des 3, 4 et 5 juillet

Après une année 2014 sans fête du village, le nouveau comité des Fêtes, qui dénombre plus d'une trentaine de membres de 17 à 76 ans, s'affaire pour organiser les fêtes 2015. Celles-ci se dérouleront du 3 au 5 juillet. Les animations raviront petits et grands. Sont déjà au programme : retraite au flambeau, bal, activités récréatives, repas des villageois, animations surprise... Les jeunes vous rendront visite lors de la sérénade durant les mois de mai et juin et vous présenteront le programme en détails. Réservez leur l'accueil qu'ils méritent.



Fêtes des Labassères

Les fêtes des Labassères auront lieu, comme toujours, le 2ème week-end de juillet (du 10 au 12). Au programme cette année, concours de belote le vendredi à partir de 20h, "Nuit des Labassères" le samedi soir. La messe du dimanche sera suivie d'un apéritif ainsi que d'un repas (sur inscription) animés par la banda du village. Le comité des fêtes vous attend nombreux pour partager un moment de convivialité dans ce quartier magique.

Arros Animation :

Voilà plus de 20 ans que ARROS-ANIMATION et la BANDA LOUS ESBERITS animent mariages, fêtes locales, carnavaux, anniversaires, marché aux halles de Pau, championnat de France de ski en sport adapté à Gourette et bien d'autres.

Ils vous donnent rendez-vous en juin pour une nouvelle version de la fête de la musique, sans oublier l'Iroulade en octobre avec la Compagnie de théâtre « Le rideau rouge » de Mirepeix et leur nouvelle pièce "Bonne planque à la campagne."



Rencontres et Loisirs :

Le 30 janvier 2015, 30 adhérents ont participé au dîner spectacle au French Cancan de Lescar.

Le programme des rencontres pour les mois à venir sera riche et varié :

Dimanche 21 juin : Le traditionnel vide grenier est prévu sous la halle,
renseignement inscription au 06 30 91 75 16

Dimanche 13 septembre : L'association participe à une marche à La Chapelle de Rousse à travers les vignobles avec ravitaillements dans les chais.

Dimanche 20 septembre : la sortie annuelle est prévue au Pays Basque avec visite à Ascain de la chocolaterie PARIES, visite des grottes de Sarre et arrêt dans les Ventas .

Une Soirée théâtre est en préparation pour la fin de l'année.

**L'adhésion pour les sorties avec l'association est de 4 € pour l'année 2015 .
Pour tout renseignement,appelez au 05 59 71 20 74 .**



L'association des Parents d'Élèves :



L'un des objectifs de l'Association des parents d'Élèves est de financer en grande partie les activités proposées par les enseignantes (sorties culturelles et sportives, rencontres).

L'APE participe également activement à la cohésion sociale en créant des liens entre les parents, en animant le village. C'est dans ce but qu'ont été organisés en janvier la soirée zumba, et en mars le Carnaval sous le thème de l'Espace et pour lequel la Banda Los Esbérits a une fois de plus répondu présente. Avec la réforme des rythmes scolaires, l'APE a également financé en début d'année scolaire le matériel pour les Temps d'Activités Périscolaires.

Les fonds de l'APE sont obtenus grâce à différentes manifestations organisées tout au long de l'année scolaire. Celles-ci nécessitent une forte mobilisation des parents afin d'obtenir un budget suffisant. Notre prochaine action sera la tenue de la buvette lors de Festiv'Arts. Alors parlez-en autour de vous, et surtout venez nombreux ! Les enfants de l'école vous remercieront.

Partage et convivialité sont les dénominateurs communs des activités de l'APE !

L'Association Intercommunale des chasseurs (Arros, Bourdettes, Nay)



Entre le 1er mars et 30 juin l'association a lancé un programme de destruction des nuisibles concernant les corneilles, pies bavardes, étourneaux sansonnets. D'autres part 4 battues aux renards et fouines auront lieu pendant la même période.

Le traditionnel repas des chasseurs a eu lieu le 26 avril 2015.

Le bureau de l'association est composé de :
Joël Baradat – Président
Roland Birouste – Vice-Président
Sébastien Barraqué – Trésorier
Alexandre De Souza - Secrétaire

E.S. NAY VATH VIELHA

Organisé conjointement par le District des Pyrénées de Football et l'entente sportive NAY VATH VIELHA les 6 et 7 juin, le rassemblement "TOUS EN FINALE" aura lieu cette année sur les 2 stades de rugby de NAY, transformés pour l'occasion en 6 terrains de foot.

Pendant ces deux journées, vous pourrez voir évoluer de jeunes footballeurs et...footballeuses des catégories - de 11 ans et - de 13 ans venus de tous les coins du Béarn dont 6 équipes de l'E.S. Nay V.V. parmi lesquels se trouveront bien sur pas mal de petits Arrosiens.

Nous vous invitons vivement à aller les encourager. Merci pour eux.

Un nouveau commerce à Arros !

Ça y est, deux mois déjà que Les Saveurs d'Emy ont ouvert le rideau de leur nouveau commerce à Arros...à peine un an après que Fabrice et Emilie Chaton ont déposé leurs bagages au village voisin de Lagos avec leurs trois enfants! Normal, au départ du Vaucluse, la famille est venue s'installer dans la région pour notre cadre de vie agréable, la tranquillité et le temps bien clément, la plupart du temps...



La cuisine, c'est une histoire de famille car avec leurs parents respectifs dans la restauration, Emilie et Fabrice baignent dedans depuis l'enfance. La préférence pour les pizzas n'était du coup qu'un petit pas à franchir.

Ouvert du mardi au dimanche, les gourmands peuvent emporter ou manger sur place un large choix de pizzas... à la viande, au poisson ou végétariennes. Et pourquoi pas en grande plaque pour un apéritif, anniversaire, baptême ou toute autre fête. Ceux qui ont le ventre plus petit peuvent aussi opter pour un muffin, un panini, un croque-monsieur ou encore une barquette de frites avec saucisse. Le tout fait maison et sur place bien sûr.
Un petit creux ou soif ? Les Saveurs d'Emy proposent

également des barres au chocolat et une variété de boissons !

Des idées pour développer leur cuisine, il y en a plein. L'objectif « un jour, un plat » est déjà en marche. La-sagne, paella, tartiflette, boeuf bourguignon et poulet aux olives sont autant de plats que les gens pourront emporter. Puis, le couple attend la rotissoire d'ici 1 mois ou 2 pour faire griller poulets, lapins et cailles...

Le visage de la clientèle des Saveurs d'Emy ? Les habitants d'Arros et les villages voisins avant tout...des Nayais aussi.

Les professionnels surtout le midi...et les ados, le mercredi après l'école. Leurs goûts ? Très variés, avec une petite préférence pour la Paso et la Fabio !

Au moment de quitter les lieux, un dernier coup d'œil sur le comptoir aperçoit « Nouveauté : Panini Nutella Banane »

Les horaires :

du mardi au vendredi :

10h00 à 13h30 et 16h00 à 21h00

samedi et dimanche :

10h00 à 13h00 et 16h30 à 21h00

Fermé le lundi

Bienvenue aux Saveurs d'Emy et bon appétit à tous!

Utile ? Indispensable !

Arrivant de l'Oise pour s'installer en Béarn, Monsieur et Madame Dairain ont ouvert la supérette Utile à Arros en mars 2011.

Au fil des ans, l'offre s'est diversifiée et répond maintenant à de nombreux besoins quotidiens et occasionnels des habitants d'Arros et alentours.

Depuis le départ sont proposés une épicerie bien fournie, un rayon légumes, un rayon frais, un dépôt de gaz, la Presse, un Point Vert Crédit Agricole. Puis se sont ajoutés de nombreux services complémentaires : un dépôt de pain, un stand de viennoiserie, un rayon alimenté par la charcuterie Hourcq, des cartes événements, de nombreux produits issus du tissu local, des recharges de cartouches d'encre, des recharges de téléphone, les photocopies, les télécopies.

Des « foires » avec des articles de saison, des propositions de fruits de mer, poissons, plats cuisinés,... viennent enrichir l'offre.

La nouveauté : commandez sur www.uculture.fr parmi 650 000 livres et vous serez livrés sans frais à la supérette d'Arros.

Vous avez également la possibilité de vous faire livrer votre commande à domicile.

Au magasin ou en livraison, Monsieur et Madame Dairain sont toujours disponibles et chaleureux pour les clients et le service reste invariablement rapide et efficace. Ils participent également à de nombreux événements du village : les enfants sont par exemple accueillis avec des bonbons à chaque carnaval à Arros, Utile est un partenaire pour les écoles et associations du secteur à qui il offre notamment des lots pour les lotos, tombolas.



Les horaires :

du mardi au samedi : 7h30 à 12h30 et 15h30 à 19h30

Dimanche et jours fériés : 8h00 à 13h00

Fermé le lundi.

Venez-y, revenez-y, rappelez autour de vous combien Utile peut simplifier la vie !